

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

SEEG : un mot d'ordre de grève suivi

LES agents grévistes respectent, néanmoins, le service minimum au niveau siège social de Libreville, pris d'assaut hier par les usagers.

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

COMME annoncé la veille, les agents de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) sont entrés de nouveau en grève pour une durée illimitée, hier mardi 29 octobre 2019, à l'appel du Syndicat national des travailleurs de l'eau et de l'électricité (Syntee+). Ils ont donc arrêté toutes leurs activités et pris d'assaut l'entrée du siège social de l'entreprise, à Libreville pour revendiquer leurs droits. Conséquence : un fonctionnement au ralenti des services.

Une situation ayant causé une grande gêne aux nombreux

usagers qui, surtout en début d'après-midi, n'ont pas pu effectuer le simple paiement des unités Edan. Le service minimum consigné dans le mot d'ordre de grève ayant été suivi à la lettre. À Libreville, seule l'agence centrale du centre-ville était ouverte hier, avec un fonctionnement limité aux caisses de 7 h 30 à 12 heures.

De l'agence de la Sni-Owendo, à celle de Nzeng-Ayong, en passant par, La Peyrie ou Mbolo, toutes avaient stores baissés. Du coup, le centre du siège social a été pris d'assaut par des usagers. Ceux-ci n'ont d'ailleurs pu être tous reçus dans la limite de l'heure fixée par les grévistes. Pour les grévistes, deux points sont à l'origine de cette nouvelle pomme de discorde : la



Les agents étaient bel et bien hier à leur piquet de grève au siège social de Libreville, où un service minimum a été observé.

question de l'audit des comptes de la période de réquisition et le paiement de la prime de

résultat, avec clarification des résultats de l'exercice 2018 à juin 2019. Telle est l'explica-

tion donnée à L'Union par le porte-parole du Syntee +, René M'benguet Malat.

Le clin d'œil de *Lybek*



La direction générale favorable à la négociation

SNN
Libreville/Gabon

Le mouvement de grève déclenché hier matin par les agents de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) n'a pas laissé insensible la direction générale de cette entreprise. Laquelle a réaffirmé son engagement et sa disponibilité à poursuivre les négociations, en les reprenant là où elles s'étaient arrêtées.

Le directeur général de la SEEG, Bernard Gervais De Souza, que nous avons rencontré hier, explique que les membres du Syndicat national des travailleurs de l'eau et de l'électricité (Syntee+) réclamaient un audit des comptes de l'entreprise sur la période de réquisition de février 2018 à février 2019. Il ajoute qu'au moment où la direction a convié les auditeurs, en leur donnant les termes de références du travail à réaliser, les syndicalistes



Le directeur général de la SEEG, Bernard Gervais De Souza, réagissant à la grève des agents de son entreprise, hier.

ont exigé une extension de la période jusqu'en juin 2019, sortant ainsi de la tranche préalablement validée et contenue dans le procès-verbal d'étape du 18 décembre 2018 et dans le préavis de grève du 21 juin 2019. Selon lui, c'est ce qui a fait naître un désaccord entre les deux parties appelées à poursuivre les négociations.

S'agissant de la prime de résultat, le DG de la SEEG indique : " conformément à l'engagement pris au cours de

la réunion du 26 juin 2019, la direction générale a versé par avance la prime de résultat, en attendant de connaître les résultats validés par le conseil d'administration. Cette prime a été payée sur le mois de juin 2019. Suite à l'arrêté des comptes 2018 par le conseil d'administration du 8 octobre 2019, la direction générale a prévu de verser le 15 novembre 2019 une prime exceptionnelle équivalente à celle déjà perçue par les agents ".